

NOUS CONTACTER



N° client : 5 020 140 429

248850 52815 16044

1 /1

54



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9Urgence dépannage Electricité (Enedis)
0972675091 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ENVOYER UN CHEQUE ENERGIE

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

48 B RUE PIERRE MENDES
FRANCE
91380 CHILLY MAZARIN

Titulaire du contrat

M. COPLO JEAN

Votre contrat

N° de client : 5 020 140 429

N° de compte : 4 02 7 019 475 290

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif bleu/Tarif Réglementé de
Vente (TRVE)"

• Point de livraison (PDL) :

N° 21 388 856 630 806

Votre compte bancaire

Titulaire du compte :

MR COPLO J LOUIS

Compte à débiter :

FR7630003****60*****534***

M. COPLO JEAN

48 B RUE PIERRE MENDES FRANCE

91380 CHILLY MAZARIN

Bonjour Monsieur COPLO,

Vous avez choisi la mensualisation pour lisser votre budget d'énergie en étalant vos paiements sur l'année, avec l'assurance d'éviter toute mauvaise surprise au moment de la régularisation.

Pour cela, nous recalculons régulièrement le montant de votre facture annuelle, en valorisant au réel vos consommations relevées jusqu'à aujourd'hui, et en estimant que vos prochaines consommations seront similaires à celles de l'année précédente, à la même période.

A date, nous anticipons un montant de régularisation représentant plus de deux mensualités. Afin de limiter ce solde prévisionnel avant qu'il ne devienne trop conséquent, nous réévaluons avec prévenance le montant de vos prochaines échéances.



Votre calendrier de paiement modifié

Prélèvement

Montant TTC

Le 07/04/2026	45,56 €
Le 07/05/2026	55,00 €
Le 08/06/2026	55,00 €
Le 07/07/2026	55,00 €
Le 06/08/2026	55,00 €
Le 07/09/2026	55,00 €
Le 07/10/2026	55,00 €
Le 06/11/2026	55,00 €
Le 07/12/2026	55,00 €
Le 06/01/2027	55,00 €
Le 08/02/2027	55,00 €

Prélèvement de régularisation vers le 08/03/2027

Montant total TTC

595,56 €

NB : Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels services souscrits

Suite à cette modification, nous estimons actuellement que la totalité de vos prélèvements, échus et à venir, couvre le montant de votre facture annuelle.

Néanmoins, si vous le souhaitez, vous disposez de 40 jours pour moduler cette nouvelle mensualité ou rétablir votre mensualité précédente :

Exprimez votre choix dans votre espace client,
via l'encart Mensualisation du tableau de bord[https://particulier.edf.fr/fr/accueil/espace-client/
tableau-de-bord.html](https://particulier.edf.fr/fr/accueil/espace-client/tableau-de-bord.html)

ou

Appelez-nous du lundi au samedi
de 8h à 20h au

Le saviez-vous ?

Tout changement de mensualité est transitoire.

Lors de votre prochaine facture annuelle, qui viendra conclure ce plan de mensualisation, une toute nouvelle mensualité sera mise en place sur la base de vos consommations facturées et des prix de l'énergie en vigueur.

Ainsi, à la reconduction automatique de la mensualisation, vous recevrez votre nouveau calendrier de paiement sur 11 mois, avec un nouveau montant de mensualité que vous aurez à régler chaque mois, par prélèvement automatique, à la même date.

A bientôt,

Votre Conseiller EDF